

Commune D'ETALLE

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à assister à la séance du conseil qui aura lieu le 25 octobre 2013 à 20 H 00 à Etalle (maison communale).

La Directrice Générale



Le 16 octobre 2013

Le Bourgmestre,



ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. Interlux : Assemblée générale extraordinaire du 28 novembre 2013 – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour
2. Interlux : Assemblée générale ordinaire du 28 novembre 2013 – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour
3. AIVE : Assemblée générale du secteur valorisation et propreté du 06 novembre 2013 – Approbation des points inscrits à l'ordre du jour
4. Taxe sur les immeubles inoccupés – Exercice 2014 et suivants
5. Taxe sur l'enlèvement des immondices – Exercice 2014 et suivants
6. Redevance sur la vente de sacs payants – Exercice 2014 et suivants
7. Modifications budgétaires communales n° 1 du service ordinaire et n° 1 du service extraordinaire – Exercice 2013
8. C.P.A.S. - Modifications budgétaires n° 1 – Service ordinaire – Exercice 2013
9. Fabrique d'église de Chantemelle – Compte exercice 2012
10. Locomobile – Taxi social – Adoption convention
11. Contrat Rivière Semois – Adoption convention de suivi
12. Acquisition de matériel biométrique pour le Service Population - Ratification
13. Ancienne Gruerie d'Arlon - Répartition des fonds bloqués – Ratification
14. Octroi d'une distinction communale - Règlement
15. Programme communal d'actions en matière de logement 2014 – 2016 – Adoption
16. Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité :
 - a) Désignation des membres
 - b) Adoption règlement d'ordre intérieur
17. Ordonnances de Police – Ratification
18. Procès-verbal séance précédente – Adoption
Information : documents financiers des associations subventionnées à concurrence d'un montant supérieur à 2.500,00 €

Séance à huis clos

19. Personnel communal : ratification décisions
20. Personnel enseignant : ratification décisions